

Triel

Trimestriel
Janvier
Mars
2022

mag.

2022 Fiers d'être Triellois

Dossier finances
L'héritage des
précédentes mandatures
p.12

Urbanisme
Projets immobiliers
p.18

En quête de
plus de confort ?
pour l'Hiver ?

Contactez-moi
pour votre projet
immobilier

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France Immobilier au 10 rue de Versailles sous le numéro 534981940



Anne **BÉNAR-MAIDANIK**

☎ **06 19 87 25 22**

✉ anne.benar-maidanik@iadfrance.fr

📱 @anne.benar-maidanik

<http://www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/anne.benar-maidanik>

Toujours à vos côtés

1^{er}
réseau
français de
mandataires

iad

iadfrance.fr



Votre conseillère immobilier à **TRIEL-SUR-SEINE** et ses alentours



**J'entends, Tu entends,
Il entend, Elle entend.**

Depuis plus de 40 ans, les audioprothésistes Entendre conjuguent expertise et conseils pour ce qui vous est le plus essentiel : entendre.



Sandra TANDETNIK et Floriane GAREL

Audioprothésistes diplômées d'État

ENTENDRE MANTES-LA-VILLE

1, Place du Marché

01 34 78 00 33

ENTENDRE VERNEUIL-SUR-SEINE

17, Rue des Près

01 85 47 07 07

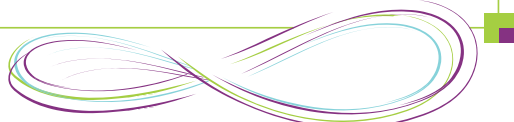
entendre

comme notre nom l'indique.

ST AUDITION - RCS Versailles B 531 306 793 - Décembre 2021

DEPUIS 2008 À VAURÉAL ■ TOUT PUBLIC & PETITS EFFECTIFS

Talentiel



Donnons des ailes aux potentiels

1 rue des peupliers 95490 Vauréal

talentiel95@gmail.com ■ www.talentiel.fr

Contact : 06 50 52 83 23



**PORTE
OUVERTE**

**Samedi 19 mars 2022
de 10h à 12h**



Sept 2021 - Graphisme : logdesign@graphisme.fr

ASSOCIATION LOI 1901 D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Cédric Aoun

Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise

Chères Trielloises, chers Triellois,

Je tiens tout d'abord à présenter à chacun d'entre vous **mes meilleurs vœux pour 2022**.

La fin d'année aura été marquée par de nombreux **imprévus financiers**, entre **factures impayées** de la précédente mandature et une Communauté urbaine au bord de la faillite.

Néanmoins, cette nouvelle année va nous permettre de démarrer nos premiers projets et de **clôturer**, enfin, de **nombreux dossiers bloqués jusqu'ici (projets Gallieni et Pissefontaine)**.

En termes de fiscalité, les habitants des communes voisines ont vu leurs impôts fonciers augmenter, pour ne pas dire exploser !

Le président de la Communauté urbaine envisage également une hausse de six points pour éviter la mise sous tutelle et garder une dynamique d'investissement.

Les conditions actuelles difficiles, **la baisse de service pour la collecte des déchets et le manque d'entretien de la voirie**, nous amènent, de fait, **à nous interroger sur le bon usage de nos impôts**.

En ce sens, j'ai proposé la création d'une commission d'optimisation des recettes et de gestion des coûts au sein de la Communauté urbaine.

La fiscalité ne doit pas être le seul levier, et les contribuables que nous sommes ne doivent pas devenir les « vaches à lait » d'une entité trop endettée.

Sur le plan local, nous devons **mettre à niveau nos infrastructures et anticiper les nouvelles constructions qui nous sont imposées**.

J'ai donc **sollicité le Département** afin d'obtenir de l'aide dans la résolution des problématiques de régulation thermique et de capacité d'accueil de notre collège et du Cossec.

Un agrandissement et des améliorations rapides sont nécessaires.

Malgré les difficultés rencontrées (manque de matériaux, délais d'approvisionnement, gestion de la Covid ou bien encore changements de dernière minute), nous mettons tout en œuvre pour **rester fidèles à nos engagements et nous tenir au programme que nous avons établi**.

De nombreux **projets structurants** vont donc voir le jour :

- **Un nouveau pôle petite enfance** (proche de la gare) qui va permettre d'augmenter le nombre de berceaux sur la Ville (page 23)
- **Un local jeunes** pour les plus de 15 ans ouvrira dans l'année au parc municipal (page 25)
- **La réhabilitation de la maison de Maître** en maison des associations
- **L'aménagement de la Place Philippe Prévost**
- L'aménagement de l'entrée de ville est également à l'étude (page 20)

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'équipe municipale est parvenue à obtenir pas moins de **3 millions d'euros de subventions pour notre ville en seulement un an et demi de travail**, alors qu'il aura fallu 10 ans à la précédente équipe pour obtenir le même montant (2009-2019).

Je vous remercie pour votre implication et votre présence qui contribuent activement à la nouvelle dynamique de Triel.

Sans votre participation constante à la vie quotidienne de notre ville, les événements et les projets que nous mettons en place ne pourraient certainement pas aboutir.

*Avec vous,
fiers d'être Triellois*

Cédric Aoun



le rendez- vue Krys

ICI TESTEZ
VOTRE VUE
et changez
de lunettes
simplement*

Krys
Vous allez
vous aimer

krys.com
KRYs COOPÉRATIVE D'OPTICIENS - FABRIQUE ELLE-MÊME SES VERRES EN FRANCE

KRYS OPTIQUE ET AUDITION
Verneuil-sur-seine
Tél. 01 39 71 80 71

KRYS OPTIQUE
Vernouillet
Tél. 01 39 65 89 81

* Service proposé pendant 75 jours après le 15 avril 2022 (hors 15 jours de Sursis Préfectoral). Le service Krys peut changer de date à tout moment sans préavis. Les tarifs sont en vigueur pendant les heures d'ouverture. Les tarifs sont en vigueur pendant les heures d'ouverture. Les tarifs sont en vigueur pendant les heures d'ouverture. Les tarifs sont en vigueur pendant les heures d'ouverture. Les tarifs sont en vigueur pendant les heures d'ouverture.

BRETON VEDRENNE Ass.



PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRES

POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
EAU CHAUDE
ADOUClSSEUR

"DEVIS GRATUIT"

INSTALLATION TOUS DÉPANNAGES

CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE

01 39 70 33 60
www.breton-vedrenne-associes.fr
179-181 Rue Paul Doumer - 78510 Triel-sur-Seine



COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES ANNONCEZ-VOUS DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

*Interlocuteur unique pour
vos campagnes publicitaires*

Contactez dès à présent
Jérôme PIRON
au 06 78 47 07 55
jpiron@groupe medias.com
Tél. : 01 49 46 29 49

médias
& PUBLICITE
RÉGIE PUBLICITAIRE DE
LA VILLE DE TRIEL-SUR-SEINE



Votre syndic indépendant et de
proximité à Triel-sur-Seine.



N'hésitez pas à nous contacter pour
un devis gratuit et personnalisé
pour la gestion de votre copropriété.

SYNDIC DE COPROPRIETE GESTION LOCATIVE LOCATION - VENTE

contact@emeraudigestion.fr
06.72.70.74.77

Triel Fleurs

Artisan Fleuriste

Ouvert du lundi au dimanche

01 39 70 67 33
16 rue du Pont
78510 Triel-sur-Seine
www.triel fleurs.com



ACHAT D'OR ET ARGENT À POISSY

Vous souhaitez faire estimer vos vieux bijoux
que vous ne portez plus ?

Débris, objets cassés ou dépareillés
Or dentaire - Argenterie
Estimation gratuite et sans rendez-vous

Le lundi de 15h à 19h
Du mardi au vendredi 10h à 13h et de 15h à 19h
Samedi 10h à 13h

4, Rue au Pain - 78300 Poissy
01 39 28 93 73
www.poissy-or-et-argent.com



- 3 LE MOT DU MAIRE**
- 6 RÉTROSPECTIVE**
Retour sur les derniers évènements de septembre à décembre
- 10 COMMERCES**
Nouveaux commerces
- 11 FINANCES**
Comprendre sa feuille d'imposition
- 12 DOSSIER FINANCES**
L'héritage des précédentes mandatures
- 16 MOBILITÉ**
Opérateur de bus Keolis
Parcours associatif navette électrique
- 17 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Collecte des déchets 2022
- 18 URBANISME**
Les projets immobiliers
- 20 DOSSIER URBANISME**
Aménagements de l'entrée de ville
- 22 SÉCURITÉ**
Caméras piétons
Sortie du SIVUCOP
- 23 PETITE ENFANCE**
Pose de la première pierre de la Maison de la petite enfance
- 24 SCOLAIRE**
Inauguration de la cour René Pion
Refonte de la carte scolaire
- 25 JEUNESSE**
Projet du club jeunes
- 26 LES CONSULTATIONS**
Résultats des enquêtes sur la collecte des déchets et sur les aménagements de vitesse
Aménagement des pistes cyclables
- 28 PORTRAIT**
Rencontre avec Patrica Jean Drouart
- 29 SOLIDARITÉ**
Initiation à l'informatique pour les seniors
- 30 CULTURE**
Retour sur le salon Ima'Jeunes et le Troc livres
À la découverte des cultures du monde
Restauration des vitraux de l'église
- 32 AGENDA**
Marchés thématiques et évènements de janvier à mars
- 33 ÉTAT CIVIL**
Recensement 2022
Carnet
- 34 TRIBUNES**



Ça s'est passé en septembre

MARDI 7 SEPTEMBRE



LE GOÛT AVANT TOUT !

Le maire, Cédric Aoun et Alexandra Pradelle, adjointe aux affaires scolaires se sont rendus au restaurant scolaire des Hublins. L'occasion pour eux de passer un moment convivial avec les enfants dans un réfectoire flambant neuf !

SAMEDI 11 SEPTEMBRE



TROC LIVRES

Pour cette seconde édition, les amateurs de lecture étaient de nouveau au rendez-vous. Le premier Troc-livres instauré lors du Salon du Livre du 12 juin a rencontré un tel succès que la Ville a souhaité en faire un rendez-vous trimestriel. Le principe est simple : apportez vos livres, déposez-les et choisissez-en d'autres en toute liberté !

JEUDI 16 SEPTEMBRE



LES SENIORS EN VISITE AU CHÂTEAU GAILLARD

Le CCAS a organisé pour les seniors triellois une visite du Château Gaillard situé dans la commune des Andelys au cœur du Vexin en Normandie.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

La Ville et les associations trielloises ont invité le public à découvrir notre Patrimoine à travers différentes animations : visites guidées, balades, expositions, documentaires, une marche et un géocaching organisé par le Conseil municipal des enfants. Pour l'occasion, la Maison de Maître située au Parc municipal (246 rue Paul Doumer) a ouvert ses portes permettant aussi, dans le cadre de la consultation citoyenne de recueillir les avis et suggestions des Triellois et des associations.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE



MARCHÉ DU VIN

Une édition spéciale de votre marché des bords de Seine a eu lieu sur le thème du vin. Pour l'occasion, trois cavistes et un brasseur avec ateliers dégustation étaient au rendez-vous. Dix bouteilles de vin ont été remportées lors de la tombola.

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Plusieurs associations trielloises ont organisé, avec le soutien de la Ville, des ramassages des déchets dans le cadre de l'opération mondiale «World Clean Up Day». Un grand merci à tous les participants ayant apporté leur contribution.



DU 21 AU 26 SEPTEMBRE



EXPOSITION PHOTOS

Le Clic Triel, photo club de Triel, a organisé la 17^{ème} édition de son exposition annuelle sur le principe «Un auteur, un thème». Chaque exposant avait sélectionné quelques photos pour partager sa passion. Un grand bravo à tous les photographes et notamment aux deux gagnants de l'exposition : Patrick Hallynck "Rosée sur le Rimeize" (1^{er} prix du public) et Barbara Visendaz "N'abandonne jamais tes rêves" (1^{er} prix du meilleur thème).

WEEK-END DU 25 & 26 SEPTEMBRE



42^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DU FLAN

Beau succès pour l'édition 2021 de la traditionnelle fête du Flan ! De nombreuses animations étaient au programme en plus de la brocante qui a compté plus de 300 exposants. Pour rappel, depuis 2020, la Fête du Flan est une fête solidaire dont les recettes sont intégralement reversées au CCAS. Cette année, c'est 6 204 euros qui ont été récoltés.

Ça s'est passé en octobre

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE



JAZZ IN TRIEL

Le théâtre Octave Mirbeau a accueilli l'Orchestre Nezel Music, composé d'une vingtaine de musiciens provenant des quatre coins des Yvelines, pour le plus grand plaisir des mordus et amateurs de jazz.

JEUDI 7 OCTOBRE

DISTRIBUTION DE RADIATEURS

Suite à un incident technique dans l'immeuble situé à l'angle de la rue Paul Doumer et de la rue Saint-Martin, des radiateurs ont été mis à disposition des riverains en mairie. Les élus et les services municipaux sont restés mobilisés jusqu'à ce que l'incident soit terminé.

SAMEDI 9 OCTOBRE

MARCHÉ D'AUTOMNE

Pour célébrer l'automne, la Ville a organisé un marché spécial avec une vaste sélection de produits de saison et un chalet entièrement dédié aux légumes anciens proposés par le primeur "Le Jardin de Triel". Pour l'occasion un magnifique panier de 10 kilos était à gagner à la tombola.

SAMEDI 16 OCTOBRE

SCÈNE OUVERTE

Belle soirée à la Maison des Jeunes pour le lancement des scènes ouvertes trielloises. Animée par Alexandre Pardossi, la convivialité, le partage et la bienveillance étaient au rendez-vous. Avec en invité spécial... le maire, Cédric Aoun, pour un morceau à la batterie !

VIDE-DRESSING

Carton plein pour la deuxième édition du vide-dressing ! Une soixantaine d'exposants se sont réunis place Philippe Prévost pour proposer vêtements homme, femme, enfant ainsi que chaussures et bijoux. Rendez-vous en mars 2022 pour la prochaine édition.

BIENVENUE À TRIEL

Les nouveaux Triellois ont été invités par le maire et son équipe municipale à la traditionnelle cérémonie d'accueil. Ils ont pu échanger et rencontrer les élus et bénéficier d'une visite en bus de la ville commentée par l'association Triel Mémoire et Histoire afin de leur faire découvrir le Patrimoine triellois.

SAMEDI 2 OCTOBRE



LE CME RAVIVE LA FLAMME À L'ARC DE TRIOMPHE

C'est avec fierté que les jeunes du Conseil Municipal Enfants ont accompagné les associations d'Anciens combattants à l'Arc de Triomphe pour la cérémonie de ravivage de la flamme.



JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, la Ville a organisé une journée d'initiatives pour promouvoir l'environnement. De nombreuses animations, des ateliers, plusieurs stands et une tombola étaient au programme. Les enfants ont d'ailleurs pu profiter d'une mini ferme pédagogique et donner le biberon au chevreau, à l'agneau et au petit cochon.

DIMANCHE 10 OCTOBRE



STAGE DE SELF-DEFENSE FÉMININE

Suite au succès de la première édition, la Police municipale a organisé une nouvelle séance gratuite d'initiation aux techniques de self-défense dédiée aux femmes. Celle-ci a très vite affiché complet. Des futures sessions sont en cours de préparation. Inscription et renseignements à secretaire.police@triel.fr

SAMEDI 23 OCTOBRE

DISTRIBUTION DE FLEURS

Le service Espaces verts de la commune a distribué gratuitement des fleurs issues du fleurissement de la ville sur le marché.

DU 4 AU 8 OCTOBRE



SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, la Ville a organisé une semaine d'activités sportives, culturelles, créatives et de bien-être. Les seniors triellois ont ainsi pu profiter de séances de sophrologie, yoga, tennis de table, scrapbooking, d'initiation aux échecs et d'une conférence. Semaine clôturée par un après-midi dansant et festif qui a ravi les participants.

VENDREDI 8 OCTOBRE



LES ÉLÈVES DE 3^{ÈME} ET DE TERMINALE RÉCOMPENSÉS

La Ville a convié les bacheliers et lauréats du brevet (avec mention) 2021 à une cérémonie, en présence du maire et de l'adjointe au maire aux affaires scolaires, afin de les récompenser. Ainsi, 14 lycéens ont reçu la somme de 40 euros et 20 euros pour 64 collégiens. Félicitations et bonne continuation !

LES 29 ET 30 OCTOBRE

RUN&ROSE (OCTOBRE ROSE)

L'association Run en Seine a organisé en partenariat avec la Ville un 24h non-stop de sport pour sensibiliser à la cause du cancer du sein. Le principe : pour chaque km parcouru, 1€ reversé à l'association "Réseau des Kinés du Sein". Les participants ont couru, marché ou pédalé sur les équipements mis à disposition. Au final, 2 100€ ont été reversés à l'association. Bravo et merci à tous les participants !

DIMANCHE 31 OCTOBRE

MYSTÈRES ET MALÉFICES

L'espace Senet s'est transformé en manoir hanté le temps d'une soirée à l'occasion d'Halloween (jeux de lumière, effets sonores, hologrammes)... La Compagnie du Bord des Mondes a proposé un escape game avec des comédiens déguisés en créatures plus vraies que nature. Retour en vidéo sur la page Facebook @villetrielsurseine

Ça s'est passé en novembre

SAMEDI 6 NOVEMBRE



SALON IMA'JEUNES

Pour ce 1er salon près de 80 œuvres créées par les jeunes triellois étaient exposées et parmi elles, 5 ont été élues par les visiteurs. En présence du maire, d'élus et de membres de Créa'Trirel, Bérengère Voillot, adjointe à la Culture a remis les prix à leurs auteurs.

En savoir plus en page 31 de ce numéro.

JEUDI 11 NOVEMBRE



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Les Triellois ont été invités à commémorer le 103^{ème} anniversaire de la fin des combats 1914-1918. La cérémonie a eu lieu au cimetière en présence du maire, des membres du Conseil municipal et des anciens combattants. Un hommage à Monsieur Rafton a, par ailleurs, été prononcé.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

MARCHÉ DE LA BIÈRE

Dix brasseurs locaux étaient au rendez-vous place Philippe Prévost pour faire découvrir leurs produits à l'occasion de la première édition de la fête de la Bière. Brune, blonde, ambrée, triple... il y en avait pour tous les goûts avec restauration et dégustation sur place. Pour l'occasion, les commerçants habituels du marché ont proposé des offres de circonstance (choucroute, bretzel...) et des sessions de musique en live ont agrémenté la fête.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le maire Cédric Aoun et Valérie Lefuel-Duval, maire adjointe déléguée à la Petite enfance ont lancé symboliquement les travaux de la future Maison de la petite enfance en posant la première pierre en présence de Josiane Simon, conseillère régionale. *cf page 23*

LUNDI 15 NOVEMBRE



PLANTATION D'UN CÈDRE

Un cèdre a été planté sur le rond-point Roger Bourdy (à l'entrée de ville côté Poissy) en hommage à Jean Rafton, ancien combattant, adjoint au maire puis conseiller municipal disparu en septembre 2020. Une plaque commémorative sera ultérieurement apposée.

SAMEDI 20 NOVEMBRE



OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Tant attendue elle a ouvert ses portes place Philippe Prévost pour le plus grand plaisir des familles ! Elle a accueilli petits et grands tous les week-ends pendant les festivités de fin d'année et sera ouverte jusqu'aux vacances de février.



GALA AUDIOVISUEL

Le photo club de Triel a organisé son traditionnel gala audiovisuel au théâtre Octave Mirbeau. Étaient au programme : voyages et découvertes. Le public a voté pour son court-métrage coup de cœur et a pu rencontrer les réalisateurs. Émotion assurée !

WEEK-END DU 27 & 28 NOVEMBRE



MARCHÉ DE L'AET

Grand rendez-vous de l'automne triellois, le fameux marché de Noël de l'Amitié Européenne de Triel (AET) a eu lieu place Philippe Prévost. Les exposants ont proposé des créations artisanales, des réalisations originales ainsi que des produits du terroir. De nombreuses animations étaient programmées et le Père Noël avait fait le voyage pour l'occasion !



Ça s'est passé en décembre

WEEK END DU 4 & 5 DÉCEMBRE



LE TÉLÉTHON À TRIEL

Cette année encore, Triel et ses associations se sont mobilisées pour cette cause au cours d'un week-end rempli d'animations : concert, stage de self défense, tournoi d'échecs, soirée blackminton, concours de pétanque, démonstrations de Capoeira et de Kung Fu... Au total, 3 510 € ont été récoltés pour soutenir les projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Rendez-vous l'année prochaine !



COLLECTE SOLIDAIRE

Suite au succès rencontré par l'opération l'année dernière grâce à votre générosité, la Municipalité a organisé une seconde édition de la collecte «Noël solidaire». Celle-ci a pour but d'apporter une attention particulière aux familles en difficulté. La Ville remercie tous les participants qui ont partagé la joie de Noël en déposant leurs jouets dans les chalets solidaires.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE



COMMÉMORATION

Une cérémonie d'hommage a été présidée par le maire, Cédric Aoun, au cimetière dans le cadre de la "journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie".

WEEK-ENDS DES 11-12 & 18-19 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE LA GASTRONOMIE ET DE L'ARTISANAT

La magie des fêtes de fin d'année s'est installée à Triel le temps de son marché de Noël devenu incontournable ! Plus de 90 exposants ont répondu présent et plus de 60 chalets ont proposé des produits variés. Des animations étaient également de la fête pour ravir petits et grands : patinoire, photos avec le Père Noël, balades en calèche, boîte à lettres du Père Noël, concerts et animations musicales... Le maire remercie les Triellois, commerçants, artisans, élus et services de la Ville qui ont permis le succès de cet évènement et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !



DIMANCHE 12 DÉCEMBRE



LE TENNIS CLUB TRIEL A 10 ANS !

73 jeunes Yvelinois ont participé à la Journée des Jeunes Pousses 2021 au Cosec. Destinée aux garçons nés en 2011 et 2012, ce jour de promotion du tennis de table était également l'occasion de célébrer les 10 ans du club triellois présidé par Patrick Barnabé. Le maire, Cédric Aoun, a remis les trophées aux grands vainqueurs.

JEUDI 17 DÉCEMBRE



LE PÈRE NOËL EN VISITE DANS LES ÉCOLES

Le célèbre barbu vêtu de rouge et blanc s'est rendu dans les écoles maternelles de la commune afin de distribuer des livres aux enfants.

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE



BIENVENUE AU CABARET

Le maire et Catherine Evano avaient à cœur de proposer aux seniors un moment privilégié. Ils ont donc organisé un après-midi « cabaret » ! Les seniors ont ainsi pu apprécier un spectacle spécialement pensé pour l'occasion : danseuses issues de cabarets parisiens prestigieux, magiciens, musiciens et autres artistes soigneusement sélectionnés pour ravir leurs yeux mais aussi leurs papilles grâce à la participation des commerçants locaux.

Le XIX, Burger à la Française

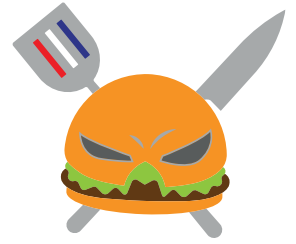
Un démarrage prometteur pour ces trois jeunes entrepreneurs triellois !

Après six années passées dans les cuisines de grands palaces pour l'un et aux commandes des cuisines de restaurants gastronomiques et établissements de luxe pour l'autre, l'aventure du Burger gourmet s'est imposée naturellement.

Ouvert depuis le 23 septembre 2021, le XIX n'est pas un fast-food de plus. Avec une offre spécialisée en burger frais avec des ingrédients de qualité soigneusement sélectionnés, il respecte une Charte qualité exigeante : « 80% de notre carte propose des produits frais et/ou faits maison »

Viandes d'origine française et en provenance de chez le boucher - Bœuf bio du limousin - Fromages label Aoc Aop ou Igp - Pain frais de fabrication boulangère - Produits de la mer issus de la pêche MSC et/ou pavillon de France - Plats et sauces 100% faits maison

Laissez-vous tenter par des frites de patate douce, le burger ou le plat du jour ! A déguster sur place, dans un lieu à la déco moderne et épurée, à emporter ou bien encore en livraison.



LE XIX

 161 rue Paul Doumer, Triel-sur-Seine

 01 75 86 42 75  Le-XIX-Burger-à-la-Française



DU LUNDI AU SAMEDI

de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 23h00

LE DIMANCHE

de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 22h30

Massala : restaurant indien

Le nouveau restaurant indien Massala a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2021.



Le Massala vous propose de la haute gastronomie indienne. Des plats traditionnels aux spécialités du restaurant, la cuisine y est goûteuse et raffinée, élaborée à base de produits frais.

Un voyage culinaire au pays des délices de l'Inde où Harounour et son équipe, familiale et aux petits soins, seront ravis de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un lieu à essayer sans tarder !

MASSALA

 202 rue Paul Doumer, Triel-sur-Seine

 01 39 27 64 22  MassalaTriel



DU LUNDI AU DIMANCHE

de 12h00 à 14h30 et de 18h30 à 22h30



Bien comprendre sa feuille d'imposition

Alors que la majorité des communes voisines a augmenté ses impôts, Triel a travaillé sur l'optimisation des recettes et des coûts. Fidèle à ses engagements de campagne, la Municipalité n'a donc pas eu recours à la hausse des taux d'imposition locaux. Quelques explications pour bien comprendre votre dernier avis d'impôts.

La taxe d'habitation

Cette taxe est déjà entièrement supprimée pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain seuil qui dépend du nombre de parts du foyer. Pour les foyers restants, la suppression interviendra progressivement pour une disparition totale en 2023. Attention cependant, la contribution à l'audiovisuel public n'est pas concernée par le changement.

La suppression de la taxe d'habitation est une disparition de recettes non négligeable pour les communes. L'Etat a donc décidé d'agir sur la taxe foncière afin de compenser ce manque. Allouée jusqu'à maintenant au département, elle est désormais reversée intégralement aux communes mais cela reste pénalisant pour celles-ci.

La taxe foncière

Acquittée uniquement par les détenteurs de propriétés foncières bâties ou non bâties, cette taxe s'appuie sur la valeur locative du bien dont la variation, décidée par l'Etat, est très faible par rapport à 2020. Le total global résulte de la somme de taxes exprimées en pourcentage ayant des destinations différentes clairement identifiées sur l'avis d'imposition.

Les relevés ci-dessous montrent que Triel ayant maintenu ses taux de commune à l'identique en

2021 (31,90 %), **aucun changement voulu par la Ville n'a eu lieu pour le contribuable** concernant cette partie de la taxe foncière.

L'avis de la taxe foncière 2021 ne montre **aucune hausse de taux pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**. Celle-ci est moins importante que dans les villes alentours ce qui explique que les Triellois bénéficient de moins de services que nos voisins (collecte déchets verts par exemple). En revanche, une harmonisation de la TEOM aura lieu dans les années à venir pour l'ensemble des villes de la Communauté urbaine GSP&O, dont la Municipalité ne connaît pas encore les tenants et les aboutissants.

Le taux relatif au Syndicat de communes a quant à lui baissé, passant de 0,183% à 0,159% en raison de la sortie de Triel du SIVUCOP (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Commissariat de Police). **Cela coûtait à la Ville environ 100 000 euros de frais de fonctionnement par an.** Le système de vidéoprotection sera dorénavant géré intégralement en interne par la Commune afin de rendre un service optimal aux Triellois. Les frais de fonctionnement du nouveau dispositif seront donc pris en charge par la Ville l'année prochaine sur la part communale.

TAXES FONCIÈRES	Commune	Syndicat de communes	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Triel-sur-Seine (12 000 habitants)					
Taux 2020	31,90%	0,183%	0,623%	7,32%	0,0784%
Taux 2021	31,90%	0,159%	0,625%	7,32%	0,107%
Carrières-sous-Poissy (16 671 habitants)					
Taux 2020	41,16%	0,00905%	0,623%	9,01%	0,0784%
Taux 2021	41,16%	0,0393%	0,625%	9,01%	0,107%
Verneuil-sur-Seine (15 577 habitants)					
Taux 2020	34,52%	0,244%	0,623%	9,07%	0,0784%
Taux 2021	34,52%	4,82%	0,625%	9,07%	0,107%
Vernouillet (10 445 habitants)					
Taux 2020	27,30%	0,359%	0,623%	9,86%	0,0784%
Taux 2021	31,40%	0,922%	0,625%	9,86%	0,107%

L'héritage des préc

Au bout de 18 mois d'exercice, l'équipe municipale souhaite présenter un bilan clair et chiffré.

1 Les impayés 2012-2019

Suite au règlement du contentieux et du protocole d'accord signé entre la Communauté Urbaine et la Ville de Triel, la Municipalité actuelle s'est fait rattraper par un certain nombre d'**impayés s'élevant à plus de 2,7 millions d'euros au total (pour 1,7 millions d'euros de provisions)** depuis 2012, tels que :

- Pose illuminations de Noël
- Entrée piscine
- Attributions de compensation

Il semble que la précédente équipe se servait de ce recours pour équilibrer son budget et ne pas payer ses dettes.

Voici la liste exhaustive des différents impayés :

Collectivité : 00100 CU GPSO							
Code budget collectivité de la pièce	Date d'émission de la pièce	N° de pièce	Numéro d'ordre	Objet	Montant	Reste à payer	Observations
00100	25/07/12	T-701400000175	1	COMMUNE DU TRIEL 2EME TRIMESTR PISCINE	121,50	121,50	
00100	21/01/14	T-701400000501	1	REGIE PAIEMENT DIFFERE DE OCT-NOV ET DEC.13	370,00	370,00	
00100	07/04/14	T-701400000075	1	MARS 14 PAIEMENTS DIFFERES PERIODE MARS 2014	97,50	97,50	
00100	05/05/14	T-701400000106	1	AVRIL 14 PAIEMENTS DIFFERES PERIODE DU	37,50	37,50	
00100	05/05/14	T-701400000110	1	AVRIL 14 PAIEMENTS DIFFERES PERIODE DU	35,00	35,00	
00100	05/05/14	T-701400000115	1	AVRIL 14 PAIEMENTS DIFFERES PERIODE DU	45,00	45,00	
00100	18/12/14	T-701400000693	1	LOCATION BATEAU LES 2 RIVES PROMENADE FLUVIALE	200,00	200,00	
00100	10/02/15	T-701400000059	1	REMBSMT POSE ILLUMINATIONS TRI	17 497,32	17 497,32	
00100	03/03/15	T-701400000090	1	17/12/14 ENTREE GROUPE CA2RS PISCINE VERNEUIL	50,00	50,00	
00100	31/12/16	T-2035	1	SOLDE 2016 AC PROVISOIRES DELIB CC_16_12_15_01 DU	686 834,00	583 754,00	
00100	17/10/17	T-2190	1	ATTRIBUTION COMPENSATION JANVIER A	1 338 173,00	637 545,50	
00100	09/11/17	T-2383	1	ATTRIBUTION COMPENSATION NOVEMBRE	133 817,33	133 817,33	
00100	22/12/17	T-2907	1	ATTRIBUTION COMPENSATION SOLDE 2017	133 817,67	133 817,67	
00100	29/05/18	T-1496	1	AC JUIN 2018 TRIEL SUR SEINE PJ DELIBERATIONS	133 920,00	133 920,00	
00100	13/06/18	T-1594	1	AC JUILLET 2018 TRIEL SUR SEINE PJ DELIBERATIONS	133 920,00	133 920,00	
00100	04/07/18	T-1789	1	AC AOUT 2018 TRIEL SUR SEINE PJ DELIBERATIONS	133 920,00	133 920,00	
00100	14/08/18	T-2003	1	AC SEPTEMBRE 2018 TRIEL SUR SEINE PJ DELIBERATIONS	133 920,00	133 920,00	

édentes mandatures

00100	20/09/18	T-2251	1	AC OCTOBRE 2018 TRIEL SUR SEINE PJ AU 1ER MDT	133 920,00	133 920,00	
00100	30/10/18	T-2695	1	AC NOVEMBRE 2018 TRIEL SUR SEINE PJ AU 1ER MDT	133 920,00	133 920,00	
00100	12/12/18	T-3484	1	AC DECEMBRE 2018 PJ AU 1ER MANDAT	133 928,00	133 928,00	
00100 °	17/06/19	T-836	1	AC 2019 - JUIN SELON DELIB CC AC PROV NI DU 14 FEV	133 989,00	3 934,00	
00100	05/07/19	T-1008	1	AC 2019 - JUILLET SELON DELIB CC DU 14.02.2019	133 989,00	133 989,00	
00100	02/08/19	T-1159	1	AC 2019 - AOUT SELON DELIB CC DU 14.02.2019	133 989,00	133 989,00	
TOTAL						2 716 748,32	



2 Des travaux lancés et mal chiffrés

L'extension des écoles : plus de 4 M€ de travaux pour seulement 195 k€ de subventions.

- René Pion : projet estimé en 2019 à 850 k€ pour une provision de 514 k€.
- Hublins : projet estimé en 2019 à 1,2 M€.

Le nouveau local de la Police municipale : plus de 300 k€ de travaux sans aucune subvention !

PROJETS	Coût total HT en k€ (2021)	Subvention en %	Subvention en k€	Partenaires
Poste de police	311	0,00 %	Aucune	Aucun
Extension Hublins	1 982	7,57 %	150	Département
Extension Pion	1 585	2,84 %	45	Département

3 Récapitulatif des différentes subventions en investissement perçues de 2009 à 2019

L'équipe municipale regrette le manque de subventions pour les précédents projets. Celui-ci a grevé les finances de la Ville.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Subventions en k€	693	441	514	429	178	28	25	9	32	31	680	3060

Le bilan du premier tiers du mandat

1 Les dossiers enfin clôturés



Démolition de la maison en péril qui menaçait de s'écrouler au 177 rue Paul Doumer



Réfection du mur de la maison des associations qui s'effondrait



Confortement et réouverture du parking fermé pendant plus de 4 ans à Pissefontaine



Remise à neuf du parking René Pion fermé pendant plus de 3 ans



Démolition au 25 Grande Rue de Pissefontaine

Et aussi :

- Révision du projet immobilier rue du Général Gallieni (*page 19*)
- Réouverture du parc municipal fermé pendant plus de 7 ans avec installation d'équipements sportifs.
- Refonte du projet immobilier grande rue de Pissefontaine (*page 19*)
- Réouverture du parking de l'hôtel d'entreprises

2 La recherche active de subventions et de nouvelles recettes

Près de 3M€ de demandes de subventions acceptées.

PROJETS	Coût estimé HT en k€	Subvention en %	Subvention en k€	Partenaires	Réalisation	Etat du projet
Église vitraux	570	29,82 %	170	État + en attente DRAC	En attente	En attente de fin de bilan sanitaire
Église bilan sanitaire	16.7	41.9 %	7	DRAC	2022/2023	En attente de fin de bilan sanitaire
Maison petite enfance	2 000	66.15 %	1 323	Région + CAF	2022/2023	Travaux en cours
Local jeunes	150	74.6 %	112	CAF	2021/2022	Travaux en cours
Navette	290	32,76 %	95	Privé + Région	2021	Réalisé
Plateau multisport	81.5	49,08 %	40	ANS + Attente Région	2021	Réalisé
Parcours sportif	31.8	50,31 %	16	ANS + Attente Région	2021	Réalisé
Terrain en sable	37.7	47,75 %	18	ANS + Attente Région	2022	Travaux en cours
Maison de Maître	590	42,37 %	250	Région	2022	Travaux en cours
Chaudière école des Châtelaines	150	30,00 %	45	Etat DETR	2022	Travaux en cours
Travaux voirie	180	34.44 %	62	Département	2021/2022	Travaux en cours
Abris vélos	40	60,00 %	24	Privé	2021	Réalisé
Tableau église	10	70,00 %	7	Département + Drac	2022	Travaux en cours
Centre Technique Municipal	1300	48,08 %	625	Région	2022/2023	Étude en cours
Équipement numérique écoles	101	69,31 %	70	État	2021/2022	Réalisé
TOTAL	5 548.7	51.61 %	2 864			

Keolis : réunion de crise

Le 17 septembre 2021, le maire Cédric Aoun était présent à la réunion de crise qui s'est tenue à la mairie de Poissy avec les élus locaux.

Ils ont ainsi pu échanger avec les principaux acteurs : Keolis, Ile-de-France Mobilité (IDFM) et la Communauté Urbaine GPSEO avec un objectif majeur : obtenir des solutions sur les nombreux dysfonctionnements qui ont impacté très fortement le réseau de Keolis en ce début d'année.

En effet, les maires ont fait état des centaines de réclamations reçues de leurs administrés exaspérés par l'absence d'informations et de réponses sur les perturbations récurrentes.



En charge du réseau depuis le 1^{er} août dernier, l'entreprise Keolis est le nouvel opérateur qui remplace Transdev dans la gestion des lignes de bus du bassin. Keolis explique avoir rencontré de grandes difficultés sur l'état du parc de bus et sur le manque de conducteurs.

L'entreprise s'est engagée à ce que 98% de l'offre soit désormais réalisée avec une priorité donnée aux lignes scolaires et aux heures de pointe, notamment près des gares.

Nouveau parcours pour la navette électrique

Depuis la rentrée, Triel a lancé un service spécial avec la navette électrique : le parcours associatif. La navette gratuite vous accompagne désormais dans vos déplacements tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires.



Horaires du parcours associatif

Châtellaines-Cosec	12h36	13h32	14h05	15h32	16h05	16h32	17h05	17h36	18h05
Viaduc rue du Lt Lecomte	12h37	13h33	14h06	15h33	16h06	16h33	17h06	17h37	18h06
Régates	12h38	13h34	14h07	15h34	16h07	16h34	17h07	17h38	18h07
Laisney	12h39	13h35	14h08	15h35	16h08	16h35	17h08	17h39	18h08
Chemin des Nourrées	12h40	13h36	14h09	15h36	16h09	16h36	17h09	17h40	18h09
Auguste Roy	12h41	13h37	14h10	15h37	16h10	16h37	17h10	17h41	18h10
Rue du Pont	12h42	13h38	14h11	15h38	16h11	16h38	17h11	17h42	18h11
Maison médicale	12h43	13h39	14h12	15h39	16h12	16h39	17h12	17h43	18h12
Parc municipal	12h44	13h40	14h13	15h40	16h13	16h40	17h13	17h44	18h13
Glaisières	12h46	13h42	14h15	15h42	16h15	16h42	17h15	17h46	18h15
Roux	12h47	13h43	14h16	15h43	16h16	16h43	17h16	17h47	18h16
Camille Claudel	12h49	13h45	14h18	15h45	16h18	16h45	17h18	17h49	18h18
Cimetière	12h50	13h46	14h19	15h46	16h19	16h46	17h19	17h50	18h19
Parc aux étoiles	12h53	13h49	14h22	15h49	16h22	16h49	17h22	17h53	18h22
Gare côté Gallieni	12h56	13h52	14h25	15h52	16h25	16h52	17h25	17h56	18h25
Viaduc rue du Lt Lecomte	12h57	13h53	14h26	15h53	16h26	16h53	17h26	17h57	18h26
Châtellaines-Cosec	12h59	13h55	14h28	15h55	16h28	16h55	17h28	17h59	18h28

Collecte des déchets : quand et où jeter vos déchets ? Simple comme un jeu d'enfant !

Quand sortir mon bac emballages ? À quelle date sortir mes encombrants ?... Depuis le 1^{er} janvier, pour simplifier votre quotidien la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets.

Désormais, vous aurez la réponse à toutes vos questions en un clic ! Une solution performante, moderne et sur-mesure pour assurer un accompagnement au plus près de vos besoins.

Plus pratique, plus précis et plus intuitif

Le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets. Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service sur-mesure vous indique les jours de ramassage en porte-à-porte par typologie de déchets, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries les plus proches de chez vous ainsi que d'autres services spécifiques comme les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage...

Autre avantage, la possibilité de télécharger et d'imprimer votre calendrier personnalisé mais aussi d'accéder aux différentes démarches en ligne telles que le renouvellement de bac, le dépôt exceptionnel en déchèterie ou encore de recevoir des alertes d'actualité.



En résumé, ce nouvel outil offre l'avantage d'être :

- + Moderne :** consultable partout et tout le temps en version mobile
- + Souple :** une solution qui combine un calendrier numérique avec un calendrier papier
- + Précis :** un ciblage à l'adresse, actualisable rapidement
- + Ecologique :** moins de papier pour une meilleure préservation des ressources naturelles

Point sur les évolutions de la collecte 2022 :

NATURE DES DÉCHETS	FRÉQUENCE ACTUELLE		FRÉQUENCE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2022	
	Habitat pavillonnaire	Habitat collectif	Habitat pavillonnaire	Habitat collectif
ORDURES MÉNAGÈRES	1 fois par semaine	2 fois par semaine	1 fois par semaine	2 fois par semaine
EMBALLAGES MÉNAGERS RÉSIDUELS	Tous les 15 jours	1 fois par semaine	Tous les 15 jours	1 fois par semaine
VERRE	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine
ENCOMBRANTS	3 fois par an	12 fois par an	6 fois par an	12 fois par an
DÉCHETS VERTS	Rendez-vous en déchèterie		Rendez-vous en déchèterie	

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

i Vous avez des questions concernant la collecte de vos déchets ?
Vous pouvez contacter la plateforme téléphonique INFO déchets
au 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Châtelaines : les logements resteront conventionnés

À la suite d'une négociation poussée entre le maire, Cédric Aoun, et le service "Habitat et Rénovation Urbaine" de la Direction départementale des territoires, la demande de déconventionnement des 75 maisons ayant le statut de «logements locatifs sociaux» (LLS) situées dans la ZAC des Châtelaines a été refusée au bailleur social IN'LI.

En conséquence, les conventions seront renouvelées pour **trois ans à compter du 30 juin 2023, soit jusqu'au 30 juin 2026**, et les logements en question resteront donc dans le contingent des LLS au titre de la loi SRU a minima jusqu'à la fin du mandat actuel.

L'absence de renouvellement des dites conventions aurait eu pour conséquence d'aggraver la situation de la Commune au regard du seuil fixé par l'article L 302-5 du Code de la Construction et de l'Habitation. En effet, le taux de logements sociaux était au 1er janvier 2020 de **13,87% sur les 25% demandés**.



Feucherets Basins : restons calmes !

✓ Un constat simple mais bien réel : Triel est carencé en logements sociaux. Cela signifie que nous avons l'obligation de nous mettre en conformité avec la Loi. La Commune paye déjà des pénalités qui, grâce à des négociations serrées avec les services de l'État, ont pu être limitées à **170 k€ par an** (pénalités qui peuvent être réévaluées **jusqu'à plus de 500 k€/an**). Un ensemble de projets avec des hauteurs limitées, respectueux de l'architecture de nos quartiers et qui n'impactera pas notre cadre et notre qualité de vie a été défini. Sans cette négociation, l'État peut décider de préempter des maisons, des terrains, imposer des constructions et des programmes 100% sociaux sans que la municipalité ne puisse intervenir à aucun niveau.

✓ La localisation de ce projet ne se trouve pas à côté de l'école Jean de la Fontaine. Les quelques maisons en bordure de terrain conserveront une coulée verte de plusieurs dizaines de mètres ainsi qu'une voie de circulation douce créée pour l'occasion.

Le quartier des Châtelaines sera donc séparé de cette résidence par l'aménagement d'un espace végétalisé.

Par ailleurs, l'accès à la résidence se fera du côté de la voie départementale (rue de Chanteloup) et non par la rue des Saussaies.

✓ Cette nouvelle construction est un écoquartier qui accueillera une résidence intergénérationnelle, c'est-à-dire des logements regroupant des seniors et des étudiants (120 logements sociaux) ainsi que des maisons et des logements privés en accession à la propriété.

Plus de 100 familles trielloises sont en attente de logements dans la Ville actuellement et 60% des Triellois sont éligibles aux logements sociaux.

De plus, les terrains appartiennent en partie au Centre hospitalier de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, celui-ci ayant d'ores et déjà réservé un ensemble de logements pour le personnel médical et hospitalier.

✓ Enfin, le projet fait mention de bâtiments d'environ 12 mètres de haut (R+2+C) soit à peine plus haut qu'une maison individuelle. En aucun cas la Municipalité n'autoriserait la construction de barres d'immeubles avec une bétonisation irrationnelle et excessive (ce que l'État peut, en revanche, délibérément choisir de faire pour forcer la Commune à se mettre en conformité).

Un comité de pilotage a été spécialement créé pour l'occasion, les riverains sont donc invités à envoyer un mail à l'adresse : comitefeucherets@triel.fr s'ils souhaitent participer aux réunions de concertation et être régulièrement tenus informés des avancées de ce projet.

Gallieni : une négociation réussie

Les riverains ont tous répondu présent à la première réunion d'information le 15 septembre dernier et sont ravis de l'orientation nouvelle du projet qu'ils jugent en cohérence avec ce qu'ils souhaitent et défendaient au sein de leur collectif de quartier.

À la suite de celle-ci, le promoteur a apporté deux modifications majeures demandées : le changement de l'implantation des bâtiments et la création de places de stationnement supplémentaires (86 places étaient déjà prévues).

Par ailleurs, à l'issue de cette réunion publique le maire a mis en place un comité de pilotage composé du promoteur, de membres de l'équipe municipale et de riverains. Le but de ce comité est de suivre le projet et de valider ensemble les différentes étapes.

Une deuxième réunion avec les riverains a eu lieu le 29 novembre dernier et le permis de construire du projet "Gallieni" sera déposé début 2022.

Sur 59 logements au total (contre 86 dans le projet initial), 24 sont des logements locatifs sociaux et 35 en accession libre. A la demande du maire, Cédric Aoun, les Triellois intéressés par le projet et désireux d'acquérir l'un de ces logements sont prioritaires. Pour cela, le promoteur Nacarat proposera en avant-première et en exclusivité pendant une période d'un mois une vente prioritaire aux Triellois et salariés de la Commune.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs coordonnées à l'adresse : accueilnacaratparis@nacarat.com



Pissefontaine : un projet revu à la baisse

L'association « Préservons Pissefontaine » a été conviée à une réunion organisée par la Ville le 18 novembre afin d'exposer les informations relatives au projet immobilier porté par l'opérateur CDC Habitat sur le terrain situé 12 bis grande rue de Pissefontaine.

Ce terrain avait fait l'objet d'une demande de permis de construire par la précédente équipe, permis refusé en l'état par la municipalité actuelle suite à une concertation établie avec les riverains.

A l'issue d'une négociation tripartite entre le Département, le bailleur et la Ville, il a finalement été obtenu la construction de 20 logements au lieu des 29 initialement prévus, dont cinq réalisés dans le bâtiment actuel. Une construction qui s'intègre parfaitement dans le cadre architectural, qui respecte la hauteur des toitures avoisinantes et qui préserve le bâti existant.

De plus, la Commission Départementale a attribué une subvention de **500 000 € au bailleur** venant s'ajouter à la subvention de **150 000 € donnée par la Ville** pour surcharge foncière. Cette dernière vient en **déduction des pénalités SRU**. Une négociation

aboutie qui présente l'avantage de rééquilibrer l'opération financière, dans la mesure où la réhabilitation coûte invariablement plus cher que la réalisation d'une nouvelle construction.



Aménagement de l'entrée de ville

Information concernant l'aménagement de la plaine sur le site EMTA, un héritage des précédentes mandatures.

En juillet dernier, la société EMTA a sollicité le maire afin de connaître les choix de la Municipalité concernant l'aménagement des 70 hectares de la Plaine située à l'entrée de la ville.

Ce dernier a donc demandé les plans d'aménagement pour étudier les différentes propositions et rendre sa décision mais il s'est avéré qu'aucune étude n'avait été diligentée jusqu'alors.

En effet, en 2019, seule une concertation avec les administrés avait été organisée, celle-ci ayant abouti à la volonté de procéder à la construction d'un golf.

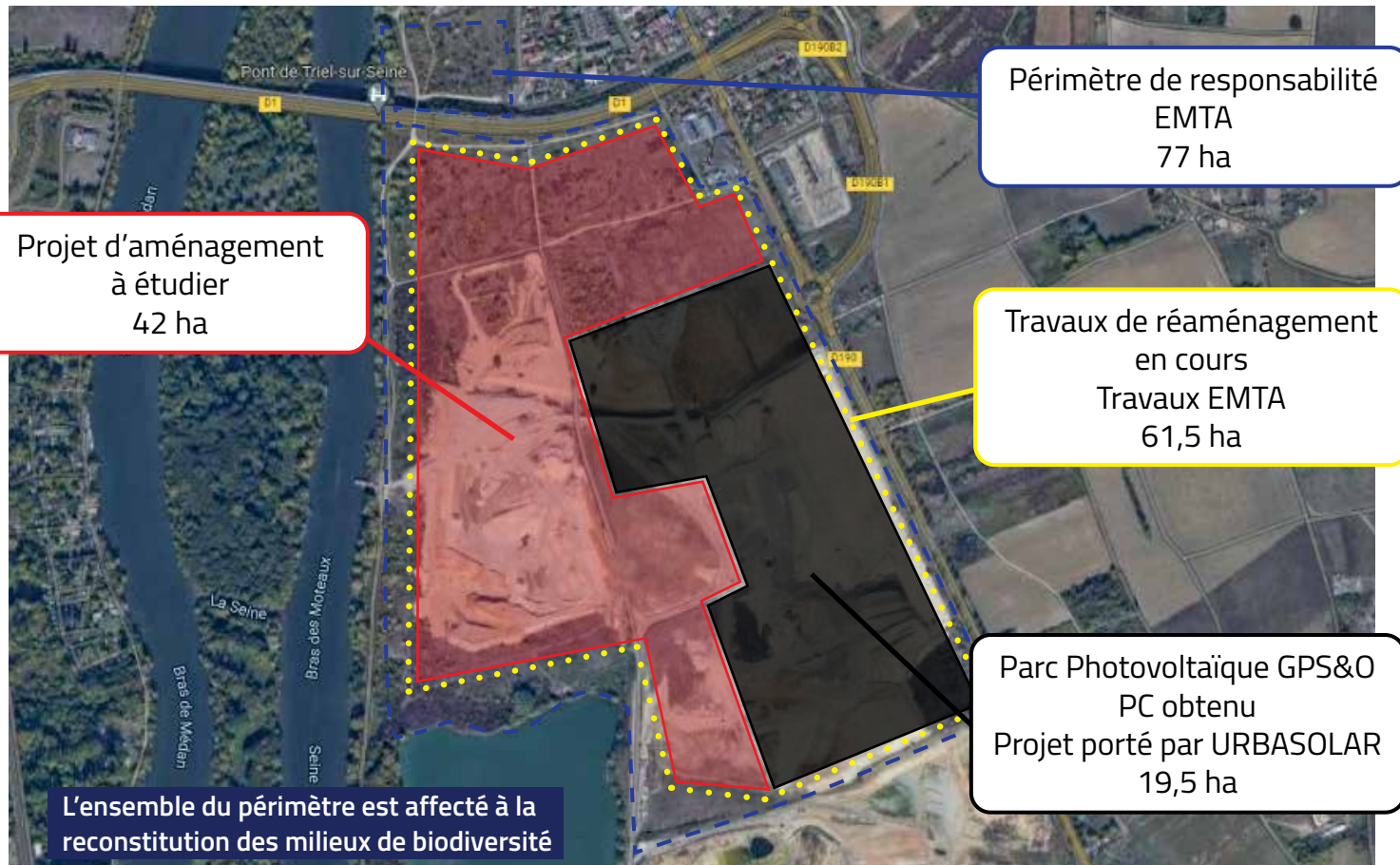
Il a donc fallu réinitialiser toute la démarche et procéder dans l'ordre, l'usage étant de commencer par mandater un bureau d'études en amont de toute

prise de décision. Ceci permet d'obtenir un panel de propositions et surtout de déterminer la faisabilité des différents projets, a fortiori dans le cas présent où, le lieu étant une ancienne décharge d'ordures ménagères, des contraintes environnementales excluent d'emblée la réalisation de certains projets.

Ensuite, et dans un deuxième temps seulement, il convient de recueillir l'avis et les suggestions de la population à travers une consultation citoyenne.

Les conclusions du bureau d'études CITALLIOS sont présentées ci-dessous. Elles révèlent notamment que le projet de construction du golf est irréalizable, principalement à cause des contraintes de compensation environnementale.

Localisation du projet d'aménagement



Plaine de 330 hectares située sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, traversée en diagonale par la RD190 reliant Poissy à Triel-sur-Seine et constituée principalement de terres inondables, pâtures et terres agricoles impropres à la culture du fait de leur pollution.

Propositions et usages envisagés lors de la concertation pendant la précédente mandature



Création d'un parc «sport/nature» ■ Golf ■ Agriculture hors-sol ■ Culture végétale à usages industriels
 ■ Agrandissement du parc photovoltaïque ■ Aire de stockage de matériel agricole/industriel

Les faisabilités

Les échanges entre le maire et la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France) ont permis de définir les résultats suivants :

- ✓ Agriculture hors sol : réalisable
- ✓ Culture végétale à usages industriels : réalisable
- ✓ Stockage de matériel agricole/industriel : réalisable

- ✗ Golf : irréalisable
- ✓ Parc nature sport : envisageable

USAGES ENVISAGÉS	COMPATIBILITÉ RÉGLEMENTAIRE
Parc sports/nature : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parc paysager aménagé intégrant plusieurs voies de cheminement (piétons et vélos) ▪ Aires de jeux avec installations sportives ▪ Accès public avec horaires d'ouverture selon les saisons ▪ Entretien et gardiennage par la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage potentiellement envisageable au vu des éléments fournis par les documents d'urbanisme (PLUi et OAP) et les servitudes d'utilité publique ▪ A positionner dans la partie nord du site située en entrée de ville (zone NE) ▪ Compatibilité avec maintien biodiversité à démontrer
Golf : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peut être intégré au parc « sports/nature » ▪ Opérateur pouvant garantir l'entretien du site dans sa globalité sans coût pour la collectivité ▪ Accès privé avec horaires d'ouverture ▪ Entretien et gardiennage par l'opérateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage potentiellement envisageable au vu des éléments fournis par les documents d'urbanisme (PLUi et OAP) et les servitudes d'utilité publique ▪ A positionner dans la partie nord du site située en entrée de ville (zone NE) ▪ Compatibilité avec maintien biodiversité à démontrer ▪ Compensation environnementale à traiter
Agriculture hors-sol (serre hydroponique ou aquaponique) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion et entretien assurés par un exploitant spécialisé dans l'agriculture ▪ Surface optimale exploitée: entre 2 000 et 5 000 m². ▪ Débouchés : restauration, AMAP, vente directe, épicerie, grossistes, grandes surfaces 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage compatible avec les SUP et avec le PLUi ▪ A positionner dans la partie sud du site (zone NV) ▪ Compensation environnementale à traiter
Culture végétale à usages industriels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Culture du miscanthus ▪ Culture adaptée aux terres polluées ou délaissées ▪ Applications industrielles (biochimie, isolant, épureur naturel, blocs béton, bioplastique) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage compatible avec les SUP et avec le PLUi ▪ A positionner dans la partie sud du site (zone NV) ▪ Compensation environnementale à traiter
Agrandissement de la ferme solaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de ferme solaire porté par URBASOLAR ▪ Emprise initiale de 19,5 ha ▪ Permis de construire initial obtenu le 23 mai 2019 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage potentiellement envisageable au vu des éléments fournis par les documents d'urbanisme (PLUi et OAP) et les servitudes d'utilité publique ▪ A positionner dans l'espace dédié (OAP) ▪ Compensation environnementale à traiter
Aire de stockage de matériel agricole/industriel ou stationnement véhicules : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiment pour le stockage de matériel agricole (tracteurs, outils) et servant à l'exploitation agricole et forestière ▪ Aire de stationnement de véhicules pour l'accès au site ou lieux situés à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usage compatible avec les SUP ▪ Stockage matériel agricole compatible avec zone NV partie sud du site ▪ Stockage matériel industriel ou stationnement véhicules industriels (incompatible PLUi) ▪ Compensation environnementale à traiter

A partir de ces retours, le maire a demandé à CITALLIOS de proposer un schéma de composition spatiale permettant de regrouper ces diverses activités, tout en restant dans le cadre réglementaire du plan de recyclage des friches, avec le soutien de la Région. L'objectif est d'obtenir un aménagement valorisant et respectueux de notre environnement et de notre cadre de vie.

La Police municipale équipée de caméras piétons

«Souriez, vous êtes filmés !» A la demande du maire, Cédric Aoun, les agents de la Police municipale sont désormais équipés de deux caméras mobiles. Le déploiement de ce dispositif entend répondre à un besoin de sécurisation physique et juridique des agents dans le cadre de leurs interventions.



Dans un contexte de violences croissantes commises à l'égard des forces de l'ordre, un décret (n°2019-140 du 27 février 2019 relatif à la mise en œuvre de traitement de données à caractère

personnel provenant des caméras individuelles des agents de la police municipale) permet aux policiers municipaux de porter des caméras individuelles, afin de filmer leurs interventions.

Cette utilisation est soumise à autorisation préfectorale et à des conditions strictes de traitement des données qui en résultent, qui doivent satisfaire à des exigences de traçabilité et être conforme aux règles posées par la CNIL.

Les autorisations du Préfet ayant été reçues et la déclaration de conformité ayant été effectuée auprès de la CNIL, le maire a demandé à la police municipale de s'équiper de deux caméras.

Il s'agit également d'apaiser les relations entre la police et la population en permettant d'établir les comportements de chacun.

Enfin, ce dispositif permet également de constater des infractions et d'en poursuivre les auteurs.

Sortie du SIVUCOP : un choix gagnant

Le SIVUCOP est le syndicat intercommunal à vocation unique qui gère la vidéosurveillance dans les communes de Triel, Verneuil et Vernouillet.

En profond désaccord avec la gestion du syndicat et afin d'éviter une hausse d'impôts aux Triellois, le maire avait demandé le retrait pur et simple de la Ville de Triel du syndicat.

Ce dispositif représentait des frais de fonctionnement s'élevant à près de 100 000 € par an.

Les Vernoliens et Vernolitains ont d'ailleurs subi une forte augmentation de leurs impôts à cause, notamment du SIVUCOP.

« Les Triellois n'ont pas à payer les frais de fonctionnement d'un commissariat qui héberge les effectifs de la Police municipale des villes de Verneuil-sur-Seine et Vernouillet » explique le maire.

Le système de vidéoprotection sera donc dorénavant intégralement géré en interne par la Commune et les frais de fonctionnement du nouveau dispositif seront transférés sur la part communale des impôts au lieu d'être fiscalisé sur le syndicat de communes.



Pose de la première pierre Maison de la petite enfance

Un projet structurant à coût nul pour les Triellois.



Le samedi 13 novembre 2021, le maire Cédric Aoun et Valérie Lefuel-Duval, première adjointe et déléguée à la Petite enfance ont eu le plaisir de poser la première pierre de la Maison de la petite enfance, en présence de Madame Josiane Simon, conseillère régionale.

Un complexe de plus de 1000m² qui réunira les deux multiaccueils actuels Dame Perrette et Pirouette, un Relais Petite Enfance (ancien Ram) et un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Le regroupement de ces infrastructures en un seul et même lieu présente l'avantage de réduire les charges grâce à des équipements moins énergivores et de faire des économies sur les coûts de fonctionnement en les mutualisant.

LE PROJET EN CHIFFRES

Coût global (TTC) : 2 400 000 €

Financé par Région Île-de-France à hauteur de 625 000 €, dont :

Subvention Contrat Aménagement Régional
375 000 €

Subvention Bonus Environnemental
250 000 €

Financé par la CAF à hauteur de 698 000 € :

Plan Rebond du Département

Cession foncière de la Ville à hauteur de 1 070 000 € :

Vente d'une partie du terrain à la crèche privée
« Tribu Verte » : 500 000 €

Vente du multiaccueil Dame-Perrette :
570 000 €

Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : 328 000 €

Excédent budgétaire : 321 000 €



La cour de l'école René Pion améliorée

La Ville a présenté à la rentrée de septembre 2020, la première cour végétalisée des Yvelines à l'école René Pion. Après plusieurs mois d'utilisation par les enfants et d'observation par les enseignants, voici les premiers retours d'expériences.

L'ancienne cour de l'école René Pion présentait des problèmes importants liés à la sécurité des enfants. En effet, de nombreux accidents ont eu lieu lors de chutes à cause du sol abrasif et elle était inutilisable lors de fortes chaleurs en raison de l'inertie thermique du sol.

Elle présentait également des problèmes d'imperméabilisation du sol et de drainage de l'eau en cas de pluie. Par ailleurs, elle était beaucoup moins attractive pour les enfants en raison de l'occupation non adaptée de l'espace (l'ensemble des jeux était disposé au centre).

Une cour écologique et plus sécurisée

La métamorphose a eu lieu pendant l'été. Les élèves ont quitté l'école début juillet avec son enrobé et l'ont retrouvée à la rentrée, dotée de copeaux de bois et de terre végétale, nouveaux revêtements naturels et perméables.

Ils ont aussi découvert les nouveaux aménagements : des îlots végétaux, un coin zen, un espace dédié aux jeux de vélo et un autre aux jeux en bois.

Les enseignants nous confient qu'ils ont vraiment l'impression d'avoir changé d'école. Avant, la cour était peu agréable, le goudron ancien et dégradé. A présent, celle-ci est vallonnée et certains enfants ont même l'impression "d'aller au parc". L'ambiance à la récréation a complètement changé. Les élèves ne sont plus exclusivement centrés sur l'activité du vélo et ils jouent beaucoup plus ensemble. Ils profitent de ces nouvelles installations, glissent sur le toboggan, s'assoient sur les rondins de bois ou encore font du transvasement avec les copeaux. Les ajustements de ce premier trimestre ont donc conquis petits et grands.



Avant
les travaux



Après
les travaux



UNE REFONTE DE LA CARTE SCOLAIRE EN PROJET

La Ville va lancer une concertation avec les parents d'élèves et l'Education nationale en vue de la refonte de la carte scolaire. Un bureau d'études a été mandaté. Un comité de pilotage comprenant les présidents des associations de parents d'élèves et des directeurs va être créé. Cette refonte est impérative pour rééquilibrer les effectifs des écoles, en tenant compte de l'évolution démographique des secteurs de la ville, et envisager de nouvelles extensions.

Projet du club jeunes : c'est parti !

Les travaux de la nouvelle structure jeunesse ont débuté à la fin du mois de novembre 2021. Zoom sur le projet qui devrait voir le jour pour les vacances estivales 2022.

La Municipalité a décidé de réhabiliter l'ancien club house du club de tennis situé au parc municipal pour des raisons de coût, d'optimisation des structures communales et dans le but aussi de développer les activités et l'attractivité du lieu.

D'une surface de 110 m², le club jeunes sera composé d'une salle principale de 55 m², d'une cuisine, de WC et d'un bureau à l'étage.

Il proposera un accueil en centre-ville pour les Triellois âgés de 11 à 25 ans, en complément de la Maison des Jeunes qui se trouve près du collège. *"La principale volonté est de créer un espace pensé et souhaité par les jeunes pour les jeunes. Un lieu pour faire évoluer l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée aux adolescents avec notamment un vrai pôle jeunesse pour les accompagner vers l'emploi"* explique Marc Fontaine, adjoint au maire délégué à la Jeunesse.

Un projet conventionné et subventionné

La Ville a répondu à un appel à projets lancé par la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAF) qui vise à soutenir les accueils de proximité pour les jeunes. Après délibération, la commission

d'Action sociale a accordé en septembre dernier une **subvention de 112 000 € pour les projets jeunesse de la commune**, dont 92 000 € pour la mise en œuvre du club jeunes (sur les 80 000 € demandés) et 20 000 € pour développer un axe d'information jeunesse.

Par ailleurs, une convention de prestation de service jeunes a été signée entre la Ville et la CAF. Elle couvrira, **pendant trois ans, jusqu'à 40 000 € des dépenses afférentes à l'embauche deux animateurs du service jeunesse**. Cette prestation a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes et de consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse. Pour cela, le CAF soutient des projets à "haute qualité éducative" qui répondent à des objectifs précis dans lesquels le club jeunes s'inscrit.

LE PROJET EN CHIFFRES

Coût global (HT) : 150 000 €

Subventionné à hauteur de 112 000 € par la CAF



Le projet



Les travaux



Retour sur les concertations lancées dans le précédent numéro du Triel Mag.



Des modifications pour la collecte des déchets



En raison des différents problèmes relevés sur la nouvelle organisation de la collecte des déchets, le maire Cédric Aoun a rencontré Cédric Paulin, Directeur en charge du développement commercial collectivité IDF du Groupe Nicollin, prestataire de la collecte.

La concertation lancée par la Ville a recueilli une centaine de retours. Les meilleures idées et les remarques les plus pertinentes ont été transmises à la Communauté urbaine GPS&O (voir exemples ci-contre), en complément de celles proposées par la Ville.

Suite à la mobilisation générale, la CU a ajusté son service de collecte des ordures ménagères dans le centre-ville de Triel au 1^{er} novembre dernier. En effet, celle-ci est passée le matin au lieu de l'après-midi, aux jours habituels pour limiter les poubelles qui encombrant toute la journée les trottoirs de ce quartier et gênent la circulation piétonne.

Le calendrier de collecte des déchets 2022 est d'ores et déjà disponible en mairie et en téléchargement sur le site internet de la ville www.triel-sur-seine.fr

En savoir plus sur la collecte 2022 en page 13 de ce numéro.



VOUS AVEZ LA PAROLE

"Le tri est impossible depuis cette nouvelle organisation Il est impératif d'avoir un ramassage du recyclage carton 1 fois par semaine." - Manon

"La collecte des verres pourrait, de fait, n'être faite que toutes les deux semaines, d'autant plus que la consigne du verre devrait se développer, en revanche, les déchets recyclables devraient être collectés chaque semaine et, en saison (de mai à octobre), les collectes de verre supprimées devraient être remplacées par des collectes de déchets verts." - Rémi

"Passer les collectes au matin. Les trottoirs de Triel en ville ne sont pas larges avec les poubelles, il devient difficile de circuler. Des bornes d'apport volontaires pourraient être une bonne idée." - Anne



Vers la fin de la généralisation des 30 km/h

Dans le cadre de la concertation lancée en février 2020 sur les limitations de vitesse sur la commune, la Ville a fait appel à un bureau d'études. Suite aux résultats, elle a invité les Triellois à faire part de leurs remarques et suggestions.

La fin de la limitation à 30 km/h est la principale requête formulée par les usagers. Les aménagements proposés dans le rapport ont donc été acceptés par la Municipalité avec quelques ajustements. Soucieuse de la sécurité et des dangers, elle a décidé que la zone 30 serait conservée à certains endroits stratégiques et notamment aux abords des écoles.



Aménagements cyclables : donnez votre avis

La concertation sur les aménagements de vitesse étant terminée, la Ville sollicite désormais l'avis des Triellois sur les possibles aménagements cyclables sur la commune.

Le bureau d'études sollicité par la Municipalité a rendu son rapport et propose divers aménagements en deux axes de déploiement : sur les bords de Seine et en centre-ville.

Plusieurs propositions ont été soumises, telles que :

- **La création de pistes cyclables** : voies vélos en stabilisé et éclairées, voies unidirectionnelles/bidirectionnelles, références de marquage vélo, voies piétons-cycles et voies vertes, etc.
- **L'augmentation du stationnement** pour les vélos aux abords des points stratégiques (établissements scolaires, commerces, équipements sportifs...) : places Véligo, en arceaux...



Voies unidirectionnelles (bords de Seine)

Le rapport est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville et en consultation auprès de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme aux horaires d'ouverture.



Exemple de stationnement vélos Véligo



Voies bidirectionnelles (entrée de ville côté Vaux)



Exemple de voie piétons et vélos en stabilisé



Pour partager votre point de vue, la Ville vous invite à faire part de vos remarques et suggestions via un formulaire en ligne disponible sur www.triel-sur-seine.fr, rubrique "Vie quotidienne" puis "Mobilité et stationnement".

Vous souhaitez des informations ou donner un avis détaillé ?

Vous pouvez écrire un courriel à l'adresse concertations@triel.fr

Rencontre avec Patricia Jean Drouart, artiste peintre trielloise

“ Accueillis dans un atelier à l'univers singulier, à la fois chaleureux, simple et généreux à l'image de l'artiste qu'est Patricia, nous sommes immédiatement conquis par sa personnalité.

Emplis d'une curiosité qui nous pousse quasi instantanément à l'interroger sur le chemin et les motivations qui l'ont amenée à une carrière d'artiste, elle nous explique : « À 14 ans mon père m'a demandé : "Qu'est-ce que tu veux faire ma fille ?" et j'ai répondu "Je veux être peintre !" Je l'ai toujours su. »

C'est ainsi que l'histoire commence, en 1998, à Triel-sur-Seine. Après un 1^{er} stage d'initiation aux techniques contemporaines à la maison de maître et la découverte de l'Art abstrait, un désir irréprensible l'emmène directement en Australie afin d'apprendre la technique du point enseignée par les communautés aborigènes de Papunya et d'Utopia. Ce voyage lui permet d'affirmer son style

et son approche abstraite multi-sensorielle via la technique du point et des pastilles, dès lors devenue signature.

Artiste profondément animée par les valeurs de transmission et de partage, Patricia tient à accomplir un projet caritatif et bénévole par an, soit pour des œuvres caritatives soit pour promouvoir l'Art auprès des enfants.

C'est à elle que l'on doit l'œuvre réalisée avec les enfants de la classe de CM2 de l'année dernière et exposée en salle des arts à l'école des Hublins. Une toile de 1m62 x 1m30 dont le projet, né à l'initiative de la Ville, a été porté avec tout l'investissement qui caractérise cette artiste émérite.

Pour elle, l'œuvre collective est une chaîne. Une histoire de rencontres chères à sa personne. Elle qui prône la valorisation des individus, l'esprit d'équipe, la mutualisation des talents tout en insufflant aux autres l'intérêt pour l'Art avec un grand A.



Pour en savoir plus sur Patricia et découvrir son univers : www.patriciajeandrouart.com

Seniors, initiez-vous à l'informatique !

Dans le cadre de sa politique d'inclusion, la Ville a pour projet de mettre en place, par le biais du CCAS, des ateliers informatiques à destination des seniors. Le but ? Lutter contre la fracture numérique et l'isolement.



Pour ce faire, des ateliers numériques collectifs seront animés par un formateur et agent du service Informatique de la Ville, afin d'aider les seniors dans les usages du numérique au quotidien (lire et envoyer des courriels, effectuer des démarches en ligne, se familiariser avec les nouvelles technologies...)

Ces ateliers seront gratuits et sur inscription. Les personnes âgées de 65 ans et plus intéressées sont invitées à se faire connaître dès maintenant et à remplir le formulaire ci-dessous.

A retourner à l'accueil de la mairie ou à renvoyer par mail à seniors@triel.fr

Pour évaluer vos compétences numériques, faites le test gratuit sur le site PIX.fr

INSCRIPTION AU CCAS

**Vous avez 65 ans dans l'année, et vous souhaitez bénéficier des animations organisées par le CCAS ? Rien de plus simple !
Présentez-vous au CCAS avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.**



La Ville souhaite connaître vos attentes !

Nom :

Prénom :

Quelle fréquence aimeriez-vous pour ces ateliers ?

- Deux fois par mois
 Une fois par mois
 Une fois par trimestre
 Autre (précisez) :

Quel(s) jour(s) seriez-vous disponible ?

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi

Téléphone :

Email :

Que souhaitez-vous apprendre ?

- Envoyer des courriels
 Effectuer des démarches administratives en ligne
 Organiser/réaliser des visioconférences
 Utiliser le pack Office (Word, Excel, Powerpoint...)
 Faire des achats en ligne
 Maîtriser le clavier et la souris
 Comment surfer sur internet et rechercher des informations
 Utiliser les réseaux sociaux
 Autres (précisez) :

Des livres et des sourires

Succès confirmé pour le Troc livres !

Pour sa troisième édition, l'événement a séduit une centaine de personnes venues échanger leurs livres. « Apportez-choisissez-empportez », le mode d'emploi simplissime a satisfait petits et grands qui sont venus et repartis les bras chargés.

Plus de 400 livres ont trouvé un nouveau propriétaire, les autres sont donnés à une bibliothèque en création dans un village, à des associations humanitaires, à un professionnel de santé pour ses petits patients démunis et à la ressourcerie d'Ecquevilly. Rien n'est perdu, le bilan de l'opération est doublement positif.

Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer l'accueil, trier et disposer les livres sur les tables, puis en fin d'après-midi, les répartir dans des cartons selon leur destination.

La prochaine édition de ce « livre-service » trimestriel aura lieu le **samedi 12 mars 2022**. Une date à retenir pour se faire plaisir et faire une bonne action !



À la découverte des cultures du monde

2022, le tigre visite Triel !



Le Nouvel an chinois sera célébré dans la ville, avec le concours de l'association « Dragon bleu ». Au programme : un grand défilé dans les rues, un spectacle assuré par l'association et une soirée festive jusqu'à 23h.

Dans ce cadre, la bibliothèque propose une **séance de contes de Chine le mercredi 2 février à 15h**.

Elle mettra ensuite le Japon à l'honneur avec **l'inauguration d'un « coin Manga » le jeudi 4 mars**, et accueillera l'association « Les disciples des maîtres du Bonsaï » qui présentera ses nombreuses activités le samedi 26 mars.

À noter : ce groupe de passionnés prépare une exposition de bonsaïs pour la fin mai, à la salle Grelbin.



Le tour des cultures se poursuivra pour la Saint-Patrick, avec une **soirée de contes celtes pour les adultes le 18 mars à 20h**, en prélude aux animations prévues le lendemain place Philippe Prévost.

Le salon Ima'Jeunes

Amener les enfants et les adolescents à la création artistique pour les aider à se construire et valoriser leurs talents.

Ce sont plus de 40 Triellois âgés de 11 à 15 ans qui ont participé au projet Ima'jeunes. Le 6 novembre dernier ils ont pu présenter leurs œuvres dans la salle Grelbin transformée pour l'occasion en galerie.

Vitrine de la créativité de nos ados, cette exposition était le fruit d'une intense préparation. En effet, des ateliers gratuits ont été proposés à la Maison des Jeunes pendant plusieurs semaines. Assurés par des artistes professionnels de Créa' Triel, ils ont permis aux jeunes de se perfectionner en dessin, peinture, photo et modelage, mais également de découvrir d'autres techniques d'expression : mandala, vitrail, quilling, cyanotype, recycl'Art.

Lors de l'exposition, le public a voté pour ses coups de cœur dans chaque catégorie et décerné des prix à cinq œuvres parmi les 80 présentées.



Photos des œuvres récompensées

Leurs auteurs ont reçu des chèques Cultura, leur permettant d'acheter du matériel pour leurs prochaines créations. Un bel encouragement, dans l'attente de la prochaine édition !

Restauration de l'église Saint-Martin



Suite à la nécessité de procéder à des travaux de réhabilitation et de mise en sécurité de l'église Saint-Martin, le maire, Cédric Aoun a demandé un bilan sanitaire auprès de Sébastien Olivet, architecte spécialisé dans le bâti ancien et le patrimoine protégé des monuments historiques.

Ce bilan a d'ores et déjà permis d'identifier des éléments instables sur les façades Sud et Ouest de l'église, les premières interventions de mise en sécurité ont donc débuté le 8 octobre 2021.

Dès que tous les diagnostics seront terminés et que les conclusions des études auront été rendues, le planning prévisionnel des travaux sera communiqué aux Triellois.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de l'Etat permettant de soutenir ce type de projet, le maire a sollicité une aide financière auprès de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France pour la restauration générale de l'édifice.

Le Service en charge de la Conservation régionale des monuments historiques a donné une réponse favorable et alloue à la Ville une **subvention de 6704 € venant s'ajouter aux 170 000 € du plan de relance.**

8 JANVIER**Réouverture du marché**

📍 Place Philippe Prévost

15 JANVIER**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

Stage de self-défense 11/17 ans

📍 Salle Grelbin

20-26 JANVIER**Exposition Triel****Mémoire et Histoire**

📍 Salle Grelbin

20 JANVIER**Ciné Triel**

📍 Espace Senet

Conférence santé

📍 Salle Grelbin

21 JANVIER**Nuit de la lecture**

📍 Bibliothèque

22 JANVIER**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

Scène Ouverte

📍 Salle Maupassant

29 JANVIER**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

Farandole des contes

📍 Théâtre Octave Mirbeau

Clôture de la Patinoire

📍 Place Philippe Prévost

30 JANVIER**Compétition d'échecs**

📍 Maison des Associations

2 FÉVRIER**Contes de Chine**

📍 Salle Maupassant

5 FÉVRIER**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

**Nouvel an chinois :
l'année du tigre**

📍 Divers lieux dans Triel

6 FÉVRIER**Stage de self-défense**

📍 Salle Grelbin

11 FÉVRIER**Don du sang**

📍 Rémi Barrat

12 FÉVRIER**Marché de la St Valentin**

📍 Place Philippe Prévost

Sortie seniors à Paris

📍 Paris

12-13 FÉVRIER**Badminton :**

« Tournoi des licornes »

📍 Cosec

17 FÉVRIER**Cinéma des seniors**

📍 Octave Mirbeau

Ciné Triel

📍 Salle Grelbin

Scène Ouverte

📍 Salle Maupassant

19 FÉVRIER**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

Spectacle petite enfance

📍 Théâtre Octave Mirbeau

19-28 FÉVRIER**Stage Bafa**

📍 Maison des Associations

22 FÉVRIER**Atelier jeux des vacances**

📍 Bibliothèque

23 FÉVRIER**Loto des seniors**

📍 Espace Senet

4 MARS**Matinée lecture Mangas**

📍 Bibliothèque

4-6 MARS**Exposition Salon des
collectionneurs**

📍 Espace Rémi Barrat

5 MARS**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

7-13 MARS**Exposition Créa'Triel**

📍 Salle Grelbin

8 MARS**Journée de la Femme**

📍 Lieu

12 MARS**Marché des bords de Seine**

📍 Place Philippe Prévost

Troc livres**apportez, choisissez, emportez**

📍 Espace Senet

Conférence

« Des galères aux bagnes »

📍 Salle Grelbin

17 MARS**Ciné Triel**

📍 Salle Grelbin

18 MARS**Sortie au Musée du jouet**

📍 Poissy

Contes celtés adultes

« Saint-Patrick »

📍 Salle Maupassant

19 MARS**Marché des vins et des fromages**

📍 Place Philippe Prévost

Scène Ouverte

📍 Place Philippe Prévost

Portes ouvertes éveil

📍 Maison des Associations

**Commémoration de la
guerre d'Algérie**

📍 Cimetière

26 MARS**Stage de babysitting
et dating**

📍 Maison des Jeunes

Marché des bords de Seine

📍 Place Philippe Prévost

Vente petite enfance

📍 Place Philippe Prévost

Vide dressing

📍 Place Philippe Prévost

Spectacle de magie

📍 Théâtre Octave Mirbeau

**AGENDA COMPLET DES
SORTIES DANS LA BROCHURE
«SORTIR À TRIEL»
www.triel-sur-seine.fr**

Lancement de la campagne 2022 du recensement

La campagne de recensement de la population pour 2022 se tiendra du 20 janvier au 26 février 2022. Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Pour plus de facilité, pensez au recensement sur internet !

Comment ça marche ?

L'un des trois agents recenseurs mandatés par la Municipalité se présentera au domicile des Triellois tirés au sort pour leur expliquer la démarche, les modalités et la finalité de ce recensement. Il vous remettra vos identifiants, afin de répondre au questionnaire en ligne, ou des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Le recensement est gratuit et confidentiel. Ne répondez pas aux sites ou sollicitations frauduleux.

Recensez-vous par internet

Plus simple, plus rapide, plus économique et écologique, la réponse par internet est la meilleure manière de se faire recenser.

1 Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr

2 Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur.

3 Ensuite, cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne » et remplissez le questionnaire en vous laissant guider.

A quoi ça sert ?

Les réponses sont recueillies à des fins d'établissement de statistiques dont l'utilisation peut avoir une influence directe dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous (nombre de pharmacies autorisées dans la ville, montant des aides de l'Etat versées à la Commune, développement des moyens de transport, ouverture d'une crèche...) En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Informations et documents à télécharger

www.le-recensement-et-moi.fr

Service Etat civil

01 39 70 22 00 - etat.civil@triel.fr



LES AGENTS RECENSEURS



Débora



Salim



Céline

NAISSANCES

RADIMIARISOA Ilaina-Raphaël, Aridera	24/08/2021
ROUZEAU Antonin, Sylvain, Jean-Louis	04/09/2021
PAYS BINH Maé	07/09/2021
DEL RIO GOSSET Cassandre	08/09/2021
TOPAN Rayan, Lucas, Bia	27/09/2021
ROBIN Léana, Carole, Béatrice	28/09/2021
SEILLIER Lino, Alain, Bernard	30/09/2021
BLOT Paul, Luc, Marc	08/10/2021
LOROUGNON Naheto, Christ-Eliel	10/10/2021
TRZCIALKOWSKI Louis, Gilles, Henri	22/10/2021
DUSABE Lucrèce, Emma	13/10/2021
LAMBERT Anna, Martine, Jeannine	16/10/2021
RESPAUT Manal, Hélène, Emeraude	18/10/2021
TORO Massine, Marcel	25/10/2021
BATISTA BOIX Swan, Manuel	28/10/2021
VASLOT Tom, Marius	27/10/2021
BLU Gabriel, André, Ludger	04/11/2021
PRIEUR Luc, Philippe	09/11/2021
KPAZEMYA Jérémie, Maël	14/11/2021
HERMAN Emma, Marie	15/11/2021

DEWAILLY Andrea, Narciso, Robert	18/11/2021
DEVIN Malik	21/11/2021
SISSOKO Faïké	21/11/2021
DESBUISSONS Gianni, Reine, Pierrette, Jeanne, Léa	04/12/2021

MARIAGES

David COLLEONI & Stéphanie JODEAU	04/09/2021
Richard BRUN & Marie BARRÉ	11/09/2021
Michaël FEIST & Amélie BRICOUT	18/09/2021
Lewis BOBÈCHE & CHEMITH Victoria	18/09/2021
Jérôme MOINARD & Bénédicte ROUYER	02/10/2021
Pascal SOULIÉ & Christelle GUIBORA	02/10/2021
Antoine FAISANT- AUPETIT & Victoria KHAMARITO	06/11/2021

DÉCÈS

PARENT Suzanne veuve CARPENTIER	21/08/2021
RAFTON Jean	06/09/2021
GAFANESCH Daniel	15/10/2021
LEVREUX née CAPRON Georgette	04/11/2021
FAVRE André	08/11/2021
PANAGET Marcel	10/12/2021

Triel c'est Vous !

Une année commence, pleine de projets et d'espoirs. Pour qu'ils se réalisent, l'équipe majoritaire vous présente ses meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches.

En 2021, malgré la crise sanitaire, nous avons pu démarrer nos premiers projets structurants et fait aboutir de nombreux dossiers dont certains étaient en souffrance depuis longtemps. Nous en sommes heureux et nous voulons associer à ces succès : les services municipaux qui y contribuent au quotidien, les élus d'un groupe minoritaire qui pratique le dialogue et la coopération, et bien sûr, les associations et les bénévoles.

Merci pour vos encouragements et vos compliments qui nous vont droit au cœur. Vos critiques quand elles sont justifiées nous aident aussi à avancer contrairement aux attaques systématiques et infondées de certains opposants, qui sont loin d'être constructives.

En 2022 nous aurons à traiter de sujets importants : finances, aménagement de l'entrée de ville, urbanisme... Loin de la politique politicienne et des belles paroles, nous défendrons les intérêts des Triellois en espérant le soutien de tous leurs représentants.

Les élus de « Triel, c'est vous ! ».

Triel Autrement

En ce début 2022, nous vous présentons, ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année traditionnellement propice aux bonnes résolutions.

La nôtre est de faire évoluer cette tribune en une contribution régulière pour l'avenir de notre ville. Aujourd'hui, nous revenons sur son attractivité. Triel est confrontée à un problème récurrent, celui du déséquilibre entre la rive gauche et la rive droite de la Seine. L'arrivée du RER E en 2024 va accentuer cet écart au détriment de notre ville, de la valeur des biens immobiliers des Triellois et du développement local. Un récent conseil communautaire de GPS&O a décidé de débloquer plus de 100 M€ pour emménager les gares desservies par le RER E. Rien pour la rive droite ! Alors va-t-on continuer à regarder, à nos dépens, la rive gauche se développer économiquement, commercialement, culturellement ? Il devient urgent de rappeler à la Communauté urbaine ses engagements de garantir l'équilibre entre les deux rives. Comme nous l'avons récemment proposé à notre maire, nous sommes prêts à y travailler. Serons-nous entendus ?

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022. Protégez-vous et prenez soin de vos proches.

Vivre Ensemble à Triel

Chères Trielloises et chers Triellois,

Pour 2022, nous vous souhaitons la force de tenir debout pendant les tempêtes de la vie et de construire un bel avenir pour vous et vos proches.

Forts de notre nouveau groupe à 7, nous sommes plus que jamais convaincus par notre engagement à votre service.

L'écoute, le dialogue, la transparence, la proximité et la bienveillance sont nécessaires pour conduire une politique responsable et défendre l'intérêt collectif.

En ce début d'année, nous serons particulièrement vigilants sur les questions :

- financières avec le vote des prochains budgets,
- immobilières avec les permis de construire déposés,
- sécuritaires avec le refus de l'équipe majoritaire de mutualiser notre police,
- démocratiques pour que chaque citoyen, associatif, élu puisse s'exprimer librement,
- environnementales pour des aménagements en faveur de notre cadre de vie.

Hassan Ahssakou, Souad Bendjeddou, Sophie Kerignard, Anne Laporte, Elisabete Lesserteur, Frédérique Maher, Line Wenzel

Triel a du Talent !

Une tribune pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2022. En espérant que celle-ci laisse - enfin - derrière elle la crise sanitaire.

Quelques mots également pour vous remercier. Remercier les associations trielloises qui n'ont cessé de créer du lien et de proposer des activités tout au long de 2021, malgré les contraintes. Remercier les professionnels de santé, qu'il s'agisse des infirmières, des médecins, des pharmaciens et tous les autres bénévoles et agents, pour leur engagement indéfectible afin de surmonter l'épidémie. Merci, aussi, au personnel communal pour tout le travail qu'ils ont réalisé encore cette année et pour avoir donné vie aux projets municipaux. Remercier également les commerçants et artisans des boutiques et du marché pour le dynamisme dont ils font preuve et l'attractivité qu'ils offrent à notre ville. Remercier, enfin, l'ensemble des élus municipaux, majorité comme opposition, pour leur implication et leur envie commune – bien que plurielle- d'œuvrer pour remettre Triel sur le devant de la Seine.

A tou(te)s les triellois(es), nous vous souhaitons le meilleur pour 2022 !

Jonas Maury et Mélody Sénat – Triel a du talent !



**CHAQUE JOUR,
VOS EAUX USÉES SONT
LAVÉES PAR LE SIAAP
ET RENDUES PROPRES
À LA SEINE ET À LA MARNE.**

Depuis 50 ans, l'action de votre service public d'assainissement a permis de multiplier par 10 le nombre d'espèces de poissons présentes dans la Seine et la Marne.*

* En 1970, seules 3 espèces de poissons étaient recensées dans la Seine et dans la Marne. Aujourd'hui, ce sont 34 espèces de poissons qui y sont recensées. Rendez-vous sur siaap.fr pour plus d'informations.

Découvrez nos actions et nos engagements sur siaap.fr



L'Essentiel de l'immobilier

Chez nous, l'Essentiel c'est vous



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 546 000 €

Secteur résidentiel, maison offrant entrée, pièce à vivre accès jardin et terrasse, cuisine, bureau. A l'étage, palier, 4 chbres dont une en enfilade, sdb, sdb. S/sol total et garage. Terrain de 955 m². Hono charge vendeur. DPE : D - 163 kWh/m² par an.



Exclusivité

VERNOUILLET 430 000 €

Maison individuelle située à quelques pas de la gare de VERNEUIL-VERNOUILLET. Elle dispose d'un séjour- salle à manger, cuisine ouverte, cellier. A l'étage, 3 chambres, salle de bains. Terrain environ 450m². Garage, dépendance avec électricité. Hono charge vendeur. DPE : E - 277 kWh/m² par an.



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 160 000 €

Appartement offrant entrée avec placard, agréable séjour avec cuisine ouverte, chambre avec dressing, salle de bains. Pour les amoureux de l'ancien. Une place de parking extérieure et une cave. Hono charge vendeur. DPE : C - 144 kWh/m² par an. Copropriété de 184 lots (pas de procédure en cours) charges annuelles 1640 €.



Vendu Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 445 000 €

Proche gare et écoles. Maison offrant un fort potentiel. Edifiée sur un terrain de 914 m², elle offre entrée, séjour double accès terrasse, cuisine, 2 chambres, salle d'eau; bureau accédant à l'étage : beau plateau de 100 m² à aménager. S-sol total. Hono charge vendeur. DPE : F - 349 kWh/m² par an.

Estimation offerte de votre bien

L'essentiel pour vous ?
Connaître précisément la valeur
de votre bien.

L'essentiel pour nous ?
Réaliser votre rêve immobilier.

Votre temps est précieux,
pour cela nous vous garantissons
un rendez-vous et une remise
d'estimation en 48 heures !



Exclusivité

LES MUREAUX 441 000 €

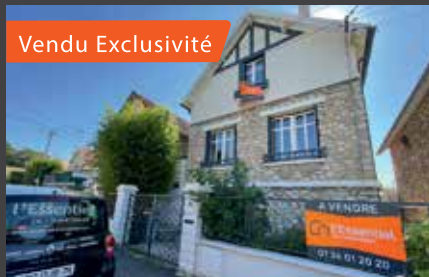
Lisière de forêt, à 2 pas de Verneuil, maison édifiée sur s/sol total et terrain de 428m². Entrée, cuisine, séjour/salon, donnant sur terrasse, chambre avec salle d'eau, un garage, pièce pallière, 2 chambres dont une avec salle d'eau, salle de bains. Dont 5 % honoraire charge acquéreur. DPE : E - 254 kWh/m² par an.



Exclusivité

VERNEUIL SUR SEINE 149 900 €

Proche écoles, gare, commerces. Appartement offrant entrée, cuisine avec cellier, séjour donnant sur loggia, 2 chambres, salle d'eau. Nombreux rangements. Une cave et un parking résident. Dont 5,94% honoraire charge acquéreur. DPE : F - 356 kWh/m² par an. Copropriété de 784 lots (pas de procédure en cours) charges annuelles 2280 €.



Vendu Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 489 000 €

Maison se compose d'une entrée faisant office de pièce de vie avec accès jardin, cocon parentale avec dressing et salle d'eau. A l'étage, pièce de vie - cuisine ouverte, cellier. Au dernier étage, trois chambres et salle d'eau. S/sol total. Hono charge vendeur. DPE : D - 176 kWh/m² par an.



Exclusivité

VAUX SUR SEINE 369 250 €

Maison se compose d'une entrée avec placard, pièce à vivre donnant sur cuisine ouverte sur salle à manger accès sur terrasse et jardin. A l'étage, palier, trois chambres, salle de bains. S/sol total, garage 2 véhicules. Terrain plat de 424 m². Hono charge vendeur. DPE : F - 427 kWh/m² par an.



Pour réussir votre projet immobilier,
nous sommes là pour vous.

TRIEL SUR SEINE
152, rue Paul Doumer
01 34 01 20 20
triel@lessentiel-immobilier.com

VERNEUIL SUR SEINE
30, bd André Malraux
01 39 22 20 20
verneuil@lessentiel-immobilier.com

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
30 bis, rue du Vieil Abreuvoir
01 39 21 10 10
stgermain@lessentiel-immobilier.com